



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2015/017

10 juillet 2015

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVEAU SIGNATAIRE DU MDE DU PNUE/CMS SUR LES REQUINS MIGRATEURS

Le Secrétariat de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) dans sa capacité de dépositaire du *Mémoire d'Entente sur la Conservation des requins migrateurs* (MdE requins) a le plaisir de vous informer que :

La Nouvelle Zélande a signé le Mémoire d'Entente sur la Conservation des requins migrateurs du PNUE/CMS le 6 juillet 2015.

Cela porte le nombre total de signataires à 39 à partir de juillet 2015. Le MdE est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2010.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Andrea Pauly:
andrea.pauly@cms.int.

<http://www.cms.int/en/news/notifications>